

DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux, le 13 Octobre et à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASANOVA Gérard, CERVETTI Michel, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDON Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SOULLARD Patricia.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Sylvie, SAMARTINI Jean Félix, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : Mme ANGELINI Nathalie à Mme HOURTOLOU Marguerite, Mr MITRIDATI Dominique à Mr CASANOVA Gérard.

Objet – Budget Principal 2022, Décision Modificative N°2 (DM 2).

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 14	Séance du 13 Octobre 2022	Convocation le 03 Octobre 2022
------------------------------------	---------------------------	---	------------------------------	-----------------------------------

Pour : 14 Contre : 00 Abstention : 00

Monsieur le maire expose à l'assemblée que suite à une erreur d'imputation comptable concernant l'opération 10009 du BP 2022, il y a lieu d'effectuer la DM 2 afin de régulariser les articles concernés.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

Section d'investissement :

Sens	Section	Chap.	Art.	Op.	Objet	Montant
D	I	23	2313	10009	Constructions	+ 31 849.88 €
D	I	23	2315	10009	Installations, matériel et outillage techniques	- 31 849.88 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 Octobre 2022

Le Maire
Yannick CASTELLI



DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le 13 Octobre et à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASANOVA Gérard, CERVETTI Michel, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDAIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SOULLARD Patricia.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Sylvie, SAMARTINI Jean Félix, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : Mme ANGELINI Nathalie à Mme HOURTOLOU Marguerite, Mr MITRIDATI Dominique à Mr CASANOVA Gérard.

Objet – **Budget Principal 2022, Décision Modificative N°3 (DM 3).**

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 14	Séance du 13 Octobre 2022	Convocation le 03 Octobre 2022
---------------------------------	------------------------	--	---------------------------	--------------------------------

Pour : 14 Contre : 00 Abstention : 00

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'au vu du nombre important de bachelier pour l'année scolaire écoulée, il y a lieu d'augmenter l'article correspondant au BP 2022 afin de pouvoir verser les primes dédiées. De plus afin d'effectuer la rétrocession d'une concession cimetière, il y a notamment lieu de créditer l'article 673.

Pour ces deux raisons, il convient donc d'effectuer la DM 3.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

Section d'investissement :

Sens	Section	Chap.	Art.	Op.	Objet	Montant
D	F	022			Dépenses imprévues	- 2 000 .00 €
D	F	67	6714		Bourses et prix	+ 1 550.00 €
D	F	67	673		Titres annulés	+ 450.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 Octobre 2022

Le Maire
Yannick CASTELLI



DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le 13 Octobre et à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASANOVA Gérard, CERVETTI Michel, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SOULLARD Patricia.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Sylvie, SAMARTINI Jean Félix, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : Mme ANGELINI Nathalie à Mme HOURTOLOU Marguerite, Mr MITRIDATI Dominique à Mr CASANOVA Gérard.

Objet – **Budget Principal 2022, Décision Modificative N°4 (DM 4).**

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 14	Séance du 13 Octobre 2022	Convocation le 03 Octobre 2022
---------------------------------	------------------------	--	---------------------------	--------------------------------

Pour : 14 Contre : 00 Abstention : 00

Monsieur le maire expose à l'assemblée que suite à une erreur d'imputation comptable concernant l'opération 00019 du BP 2022, il y a lieu d'effectuer la DM 4 afin de régulariser les articles concernés.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

Section d'investissement :

Sens	Section	Chap.	Art.	Op.	Objet	Montant
D	I	21	2151	00019	Réseaux de voirie	+ 83 080.25 €
D	I	23	2315	00019	Installations, matériel et outillage techniques	- 83 080.25 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 Octobre 2022

Le Maire
Yannick CASTELLI



DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux, le 13 Octobre et à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOUTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASANOVA Gérard, CERVETTI Michel, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDON Sylviane, GERONIMI Vital, HOUTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SOULLARD Patricia.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Sylvie, SAMARTINI Jean Félix, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : Mme ANGELINI Nathalie à Mme HOUTOLOU Marguerite, Mr MITRIDATI Dominique à Mr CASANOVA Gérard.

Objet : Budget Principal 2022, Décision Modificative N°5 (DM 5).

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 14	Séance du 13 Octobre 2022	Convocation le 03 Octobre 2022
---------------------------------	------------------------	--	---------------------------	--------------------------------

Pour : 14 Contre : 00 Abstention : 00

Monsieur le maire présente à l'assemblée le projet des travaux de réhabilitation du centre social de Folelli et expose que dans ce cadre, il y a lieu d'effectuer la DM 5 afin de créer l'opération 202208 au BP 2022 et ainsi affecter les crédits dédiés à cette opération en recettes et dépenses d'investissements.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de modifier le budget principal comme suit :

Section d'investissement :

Sens	Section	Chap.	Art.	Op.	Objet	Montant
D	I	21	2135	202208	Installations générales, agencements...	+ 200 000.00 €
R	I	13	1328	202208	Autres	+ 200 000.00 €

- Autorise le maire à procéder à la réalisation de cette opération et assure que la collectivité dispose des ressources budgétaires suffisantes pour assumer les dépenses induites par le projet.
- Donne mandat à Monsieur le maire pour signer tous les documents, marchés publics et actes nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 Octobre 2022

Le Maire
Yannick CASTELLI



DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le 13 Octobre et à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASANOVA Gérard, CERVETTI Michel, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDON Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SOULLARD Patricia.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Sylvie, SAMARTINI Jean Félix, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : Mme ANGELINI Nathalie à Mme HOURTOLOU Marguerite, Mr MITRIDATI Dominique à Mr CASANOVA Gérard.

Objet – **Budget Principal 2022, Décision Modificative N°6 (DM 6).**

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 14	Séance du 13 Octobre 2022	Convocation le 03 Octobre 2022
---------------------------------	------------------------	--	---------------------------	--------------------------------

Pour : 14 Contre : 00 Abstention : 00

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de réorganiser le budget 2022 afin de réaliser des dépenses d'investissements supplémentaires en fin d'année. Pour cela il convient donc d'effectuer la DM 6 qui permettra un transfert du chapitre 022 " Dépenses imprévues" vers le chapitre 21 en section d'investissement.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

Section d'investissement :

Sens	Section	Chap.	Art.	Op.	Objet	Montant
D	F	022			Dépenses imprévues	- 40 000 .00 €
D	I	21	2181		Installations générales, agencements ...	+ 4 300.00 €
D	I	21	21534		Réseaux d'électrification	+ 4 800.00 €
D	I	21	2135		Installations générales	+ 23 000.00 €
D	I	21	2183		Matériel de bureau et matériel informatique.	+ 7 900.00 €
R	I	021		OPFI	Virement de la section d'exploitation.	+ 40 000 .00 €
D	F	023		OPFI	Virement à la section d'investissement.	+ 40 000 .00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 Octobre 2022

Le Maire
Yannick CASTELLI

